Cérémonie de remise du prix Lombard Odier du FSPI 2026

Mots de bienvenue de l'amb. Bertrand Louis,

Président du Forum suisse de Politique internationale

Mesdames et Messieurs,

En créant le Forum suisse de politique internationale il y aura bientôt 30 ans, leurs fondateurs avaient souhaité faire profiter à ses membres de ce que Genève, un des principaux centres de la diplomatie multilatérale, pouvait offrir en termes de personnalités politiques et étrangères, présentes ou de passage afin de débattre avec celles-ci, dans un cadre indépendant, de la géopolitique du monde et des relations internationales.

Désireux de contribuer au rayonnement de la Genève internationale et de promouvoir un dialogue intergénérationnel tout en resserrant les liens entre les milieux académiques, les organisations internationales et les représentants de la société civile, le FSPI grâce au soutien généreux de la Fondation Lombard Odier et en partenariat avec le GSI, ont créé ce prix dont nous célébrons cette année la troisième édition.

Ce prix vise à récompenser l'excellence d'une thèse de doctorat portant sur un sujet ayant trait aux grands enjeux du multilatéralisme et leur impact au niveau géopolitique national, régional et international.

C'est le cas de la thèse de notre lauréate portant sur l'état quasi permanent de crises dans lequel nous vivons et dont certaines d'entre elles contribuent à façonner le droit international. La table ronde qui suivra sur le *droit international à l'épreuve des crises contemporaines* sera l'occasion pour nos experts issus de la diplomatie, de la consolidation de la paix et du droit international, d'en débattre.

Nous vivons un moment de profonde recomposition de l'ordre international. Les rapports de force reviennent au premier plan. Les frontières sont contestées. Des conflits se prolongent ou se déplacent. Les institutions multilatérales sont mises à l'épreuve. Et, dans plusieurs régions du monde, le respect même des règles fondamentales du droit international est remis en question.

Dans ce contexte, une question s'impose à nous : comment défendre le droit international lorsque la puissance cherche à s'affranchir du droit ?

La véritable alternative n'est pas entre la puissance et le droit. Elle est entre la force encadrée par le droit et la loi du plus fort. Le droit international n'empêche pas les rapports de puissance. Il leur impose des limites. Il crée des règles de coexistence. Il donne aux États, grands ou petits, des instruments pour régler leurs différends autrement que par la confrontation.

C'est précisément pour cette raison que sa défense est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Mais défendre le droit ne signifie pas défendre un ordre figé. Le système multilatéral tel qu'il s'est construit au XXe siècle ne répond plus toujours aux réalités du XXIe siècle.

De nouveaux acteurs sont apparus. Les défis transnationaux se sont multipliés : la réponse ne peut donc pas être simplement de préserver les institutions existantes telles qu'elles sont. Défendre le multilatéralisme, c'est aussi le réformer. Nous devons rendre les institutions internationales plus représentatives, plus efficaces et plus responsables.

La Suisse, par son attachement traditionnel au droit international humanitaire et à la Genève internationale, possède ici une responsabilité particulière. Genève n'est pas seulement un lieu où l'on parle du droit. Genève est l'un des lieux où le droit international s'est construit, se développe et doit continuer à vivre.